

**Direction Départementale des Territoires de l'Oise
SEEF – Bureau Politique et Police de l'eau**

AVIS AU PUBLIC

Communes de Boran-sur-Oise, La Chapelle-en-Serval, Coye-la-Forêt, Fontaine-Chaalis, Lamorlaye, Mortefontaine, Orry-la-Ville, Plailly, Pontarmé, Thiers-sur-Thève, Ver-sur-Launette, Asnières-sur-Oise(95), Othis (77)

Par arrêté interpréfectoral du 09 juin 2020, le Préfet de l'Oise coordonnant ce dossier a ordonné une enquête publique préalable à l'autorisation environnementale et la déclaration d'intérêt général au titre des articles L. 211-7 et L. 181-1 du code de l'environnement, présentées par le SITRARIVE concernant le Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Thève et ses affluents.

L'enquête se déroulera dans les mairies des communes citées en préambule aux heures normales d'ouverture, pendant 17 jours consécutifs du jeudi 02 juillet au samedi 18 juillet 2020 inclus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier pourra être consulté dans les mairies concernées par le projet aux heures d'ouvertures du public, sur le site des préfectures concernées ou sur le site du registre dématérialisé. Les observations du public pourront être formulées sur des registres ouverts à cet effet dans les mairies concernées, dans le registre dématérialisé, ou être adressées par écrit ou par mail directement au commissaire-enquêteur en les envoyant au siège de l'enquête à l'adresse suivante :

Mairie de Lamorlaye - Commissaire-enquêteur - Monsieur Jacques NICOLAS
Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Thève et ses affluents
24 Rue du Général Leclerc - 60260 Lamorlaye
Adresse mail : ppre-theve-affluents@enquetepublique.net
Registre dématérialisé : ppre-theve-affluents@enquetepublique.net

Monsieur NICOLAS, tiendra une permanence aux jours, heures et lieux mentionnés ci-après :

Le jeudi 02 juillet 2020 de 15h00 à 17h00 à la Mairie d'Orry-la-Ville (60).

Le jeudi 09 juillet 2020 de 15h00 à 17h00 à la Mairie de Thiers-sur-Thève (60).

Le mercredi 15 juillet 2020 de 09h00 à 11h00 à la Mairie de Coye-la Forêt (60).

Le samedi 18 juillet 2020 de 9h00 à 11h00 à la Mairie de Lamorlaye (60).

Les gestes barrières devront être respectés lors de ces permanences ainsi que les dispositions prises par les mairies.

La responsable du service
Eau Environnement Forêt



Fabienne CLAIRVILLE